

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 juin 2021

Tous les membres sont présents sauf Maryse Cravotta qui a donné procuration à René Meurtin.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal délibère sur les points suivants :

- Création d'un poste d'agent stagiaire à temps non complet (25h/semaine) à partir du 1^{er} septembre 2021 (vote à l'unanimité).

- Embauche d'un agent à temps non complet (25/35ème) pour le remplacement du poste de secrétaire de mairie :
Monsieur le maire rappelle le processus qui a emmené à cette embauche, à savoir publication de l'offre sur le site emploi territorial, sur le site de la commune et affichage, pré-sélection, audition des candidats retenus.
Parmi les demandes reçues aucun candidat retenu n'était actuellement en poste sur un travail de secrétariat de mairie sauf une candidate de Montpellier qui n'envisageait pas de rester à long terme sur la commune.
A l'issue de cette procédure, 2 candidats ont été sélectionnés.
Par vote à bulletin secret, et par 5 voix pour Thibault Cébélieu, contre 4 voix pour Eugénie Martin et 1 bulletin blanc, Thibault Cébélieu est recruté en tant qu'adjoint administratif territorial stagiaire à raison de 25 heures par semaine à partir du 1^{er} septembre 2021.
Monsieur le maire est chargé de concrétiser ce recrutement.

- **Bibliothèque municipale de Sénéchas.**
Le réabonnement à la revue LIRE, la liste des livres à acheter et le règlement intérieur sont approuvés à l'unanimité.

La séance est levée à 19h50.